

Décision

Générale

colonial

Décision n° 49-422-1932 Promotion.

n° 49-422-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 janvier 1932

Numéro JO
n° 422 du 31/01/1932

Date du numéro
31 janvier 1932

TEXTE INTÉGRAL

sont promus dans le cadre de la garde indigène à la 1re classe les gardes ci-après : 482, Mohamed Abdi; 495, Almi Abdi; 514, Ismaël Abdi; 517, Ahmed Ouabet; 523, Aden Assen; 563, Ousman Mohamed; 598, Ismaël Robleh; 602, Abdulahi Moussa; 660, Mohamed Migram ; 761, Yousseuf Nour; 813, Ahmed Boeuh. La présente décision aura son effet pour compter du 1er janvier 1932,